



Communiqué de presse
8 mars 2019

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SEXISTE ET L'INSECURITE : LE SYTRAL DEPLOIE DE NOUVEAUX SERVICES

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le SYTRAL annonce la mise en place de nouveaux dispositifs, résultats des marches exploratoires, dans le but de continuer à lutter efficacement contre l'insécurité et le harcèlement sexiste dans les transports publics.

Dès le 8 mars, un nouveau service permettra aux voyageurs de la ligne C14 de descendre entre 2 arrêts, afin d'être déposés au plus près de leur destination. **La descente à la demande**, initiée pour rassurer, a pour objectif de renforcer la sécurité des voyageurs et notamment des femmes, la nuit. A partir du 15 avril, le dispositif, déployé chaque soir dès 22h, sera étendu aux lignes 7, 52, C5, et C12, qui ont fait l'objet de marches exploratoires.

Le SYTRAL, qui favorise l'innovation et le développement de nouveaux services à destination des voyageurs, a développé un partenariat avec Mon Chaperon. Créée par une start-up française, l'application permet de trouver un « co voyageur » pour partager les trajets en commun et ainsi réduire le sentiment d'insécurité. Un service innovant et convivial qui permet de créer du lien social et de voyager en toute tranquillité.

Une page dédiée aux signalements des atteintes sexuelles sur le réseau de transport est désormais disponible sur tcl.fr et prochainement sur la nouvelle application TCL. L'objectif est de permettre aux victimes ou aux témoins de ces agressions de les signaler. Les personnels du réseau dédiés à la sécurité pourront ainsi agir, notamment par la mise en place d'une veille vidéo renforcée. Ils pourront également accompagner les victimes qui le souhaitent dans leurs démarches vers le dépôt de plainte.

Enfin, une nouvelle incrimination, intitulée « **outrage sexiste** » est désormais inscrite dans le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Son ambition est de permettre une répression rapide, visible et étendue pour inclure toutes les incivilités

dénoncées par les victimes : sifflements, attouchements, interpellations insistantes, poursuites ou encore humiliations. **Assermentés**, les **contrôleurs du réseau TCL pourront constater cette infraction et délivrer les amendes** allant de 90€ à 750€, dès avril 2019.

De nouvelles propositions seront apportées à l'issue des prochaines marches exploratoires. Après les lignes 7, C5, C12 et C14, le diagnostic de la ligne 52 est en cours.



Aujourd'hui, les habituées de la ligne 80 sont appelées à participer à cette démarche citoyenne pour former un nouveau groupe d'ambassadrices et devenir actrices de leur propre sécurité.

Recrutement jusqu'au 16 mars 2019

<http://www.tcl.fr/Pages-annexes/Devenez-ambassadrice-de-votre-ligne>

CONTACTS PRESSE

Olivia Vansoen : Responsable des relations presse SYTRAL / vansoen@sytral.fr / 06 74 35 39 61

Astrid Bocher : Attachée de presse SYTRAL / bocher@sytral.fr / 06 71 18 32 66

